



Une récolte moindre de moitié

Malgré un démarrage sous de bons auspices avec de faibles pertes de ruches durant l'hiver (avec 8% de ruches mortes et 4,1% de ruches malades, trop faible ou bourdonneuses), la saison 2016 n'a pas comblé les espoirs des apiculteurs. En cause : une météo ayant entraîné famine, essaimage, récoltes faibles, maladie et problèmes de fécondation des reines. L'association de développement de l'apiculture en Alsace (ADA Alsace) a demandé la reconnaissance d'une situation de Calamité Agricole sur les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Les températures fraîches, le déficit d'ensoleillement et surtout le temps pluvieux et orageux persistant du printemps 2016 ont eu plusieurs conséquences sur l'apiculture :

- **Un affaiblissement général de la ruche** dû à des carences en nectar et en pollen. Cet affaiblissement a diminué les capacités de récolte tout le reste de la saison et fut accompagné de quelques épisodes de maladies favorisés par l'humidité (couvain plâtré ascosphérose).
- **Un taux d'essaimage très élevé (environ 30%)** en raison du confinement prolongé des abeilles et des difficultés à accéder aux ruchers (embourbement) et à ouvrir les ruches (pluies).
- **Des pertes de ruches en saison** avec des échecs de fécondation de jeunes reines (pluies continues) aboutissant à des ruches bourdonneuses et à des « remérages » intempestifs en saison.
- **Une augmentation de travail et de charges opérationnelles :** mains d'œuvre, achats de gasoil et de sirop pour nourrir en urgence les abeilles souffrant de famine (en pleine période où elles sont censées récolter du miel).



Apport de sirop aux jeunes colonies, pour combler les carences dues à la pluie exceptionnelle de 2016.



Les pluies continues n'ont pas permis aux abeilles de se développer convenablement.

- **Des récoltes de miel décevantes,** avec des floraisons de Toutes Fleurs et d'Acacia battues par les pluies (récoltes très faibles, marquées par un excès d'humidité) et des miellées d'été (Châtaignier, Tilleul, Montagne) « mauvaises à moyennes » selon les secteurs. La bonne surprise aura été de voir surgir une miellée de Sapin vers le 10 août (soit avec un mois de retard). Cependant cette miellée providentielle nécessitait de disposer de jeunes colonies fortes alors que la plupart des ruches de production étaient déjà trop affaiblies.

Plus de détails sur la situation des ruches dans notre Flash'abeilles n° 40.

Selon les exploitations, la baisse de production varie de -33 à -66%, avec des moyennes allant de 10 à 20 kg/ruche contre 30 kg/ruche pour une année de référence en Alsace. Pour les apiculteurs de loisir, souvent sédentaires, les récoltes varient de 0 à 15 kg/ruche. La production de miel sous label « IGP Miel d'Alsace » baisse pour atteindre 60T, contre 85T en 2015. Concernant les élevages de reines et la production d'essaims, les objectifs de l'année ont été atteints à 75%. Les fécondations des reines ont été mauvaises ce printemps (faibles réussites), bien meilleures à partir de mi-juillet.

Un bilan économique difficile

Après deux saisons désastreuses (2013 et 2014) puis une saison 2015 « à peine moyenne », la situation économique de

la filière apicole reste difficile. 2016 fut remplie de difficultés et de dépenses imprévues. Les stocks de miel n'ont pas été reconstitués et les objectifs de renouvellement des colonies n'ont pas été atteints. Actuellement, l'état des ruches à l'entrée en hivernage est jugé « moyen » (déficit en abeilles d'hiver, problème de parasitose par Varroa) et les apiculteurs ne sont pas sereins quant à leurs chances de passer l'hiver.

Face à un prix de revient en augmentation, les éleveurs réagissent en augmentant leur cheptel pour maintenir leur production constante et/ou en augmentant le prix de vente. Le miel est vendu en vente directe à environ 12 €/kg (hors miel de sapin qui atteint 18 €/kg), soit +10% à +15% par rapport à 2014. Sur le marché du gros, le miel conventionnel français se vend autour de 4,20 à 8 € (hors sapin). Le déficit de l'offre en miel de France labélisé BIO est tel qu'il se négocie à des prix atteignant les prix de la vente directe (8 à 12 €/kg selon les crus)! Le prix de l'essaim se maintient autour de 100 à 150 €.

Trois espèces invasives qui menacent

Outre la terrible menace de dispersion en Europe du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*), ravageur actuellement présent en Italie, deux insectes nuisibles aux abeilles ont fait leur apparition en Alsace cette année : le Frelon asiatique (prédateur gourmand) et le cynips du châtaignier (qui empêche la floraison des châtaigniers). Le devenir de l'apiculture, en Alsace comme en France, demeure incertain.